

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Publications page 10 fr. (al' gne); Echos : 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

ÉCONOMIES

Mettons en chiffres ronds que la Tunisie ait une population de trois millions d'habitants et que chacun pour un standard de vie très réduit ait besoin de trois francs par jour. Il s'ensuit que la Régence doit produire dix millions par jour, soit trois milliards et demi par an. Est-il possible de tirer du sol tunisien et de l'industrie de ses habitants un chiffre aussi élevé de produits vrais. Pourtant, admettre que trois francs est la limite moyenne des dépenses journalières de chaque habitant ne semble pas à première vue témoigner d'une grande générosité. Trois francs représentent, en effet, au cours actuel, juste assez de farine, de riz, d'huile et d'aliments bon marché pour ne pas mourir de faim. Voilà dans toute sa crudité le problème démographique : un pays est prisonnier de sa production. Il est dangereux de favoriser le repeuplement des pays désertiques au même titre qu'il est criminel de paralyser la production par des mesures économiques susceptibles de nous fermer les marchés extérieurs.

Ce n'est pas par des hymnes à la paix, par des processions devant la statue de Briand ou en promenant la Madone de Trapani, qu'on obtiendra du ciel la manne bienfaisante qui rend les hommes meilleurs les uns pour les autres.

Il faut voir les choses sous leur vrai jour : quand, par exemple, nous voulons en Tunisie que le beurre danois coûte aussi cher que le Lescure, ce n'est pas là, d'abord, une opération bien brillante pour le consommateur tunisien qui paie son quart de beurre deux francs au lieu de quinze sous, mais c'en est une désastreuse pour la vente de notre vin et de notre sel, car de toute évidence les Danois ne veulent et ne peuvent acheter des produits qu'à ceux qui, de leur côté, ont la faculté de s'approvisionner chez eux. Il s'ensuit que ceux-ci ne nous achètent plus notre sel et que les vins paient dans ce pays un droit de plus de deux francs par litre.

Ce qui est vrai pour le Danemark l'est également pour les autres pays, y compris notre douce France, qui s'étonne que la main-d'œuvre malheureuse de la Tunisie permette une concurrence désastreuse à certaines productions métropolitaines.

Cependant, il faut vivre d'abord et nous devons toujours en revenir au point de départ : que peut produire la Tunisie pour nourrir sa population accrue de bonasse habitants ? C'est très gentil d'empêcher les enfants de mourir, de prolonger l'existence des adultes, de pousser papas et mamans à faire beaucoup d'enfants, mais, au fait, si le chiffre de la population tunisienne arrivait à doubler, ce qui n'a rien d'impossible, à brève échéance même, quelle serait la solution des années de disette ?

Non vincitur natura nisi parando, a dit un philosophe il y a bien longtemps : on ne peut subjuguier la nature qu'en se soumettant à ses lois. Ce sont, en effet, les grandes lois de la nature et non pas l'intérêt du masticquet du caduc qui doivent dicter notre conduite : c'est l'ossature du monde économique qu'il faut considérer et non pas sa ramure. La moindre faute dans les grandes lignes est

la cause lointaine de la paix ou de la guerre et les erreurs commises en négligeant le point de vue démographique sont les plus difficiles à rattraper.

Les luttes entre les peuples ont toujours abouti à la guerre; on peut même affirmer que les tarifs douaniers sont le baromètre de la paix, étant entendu, que leur hausse exagérée est le signe le plus probant d'une tension dans les relations internationales.

Pour en revenir à la Tunisie et au bien-être de ses habitants, il faut se rendre compte de ses possibilités de production, de la nécessité de faire vivre même ceux de ses habitants qui ne peuvent être que des intermédiaires et dont le nombre est malheureusement assez grand.

Tous les Tunisiens ne peuvent pas semer du blé, du maïs, voire même des lentilles, élever des moutons, des chevaux ou des bœufs, tisser la laine, féconder les dattiers, vendanger les vignobles et cultiver l'oignon et la tomate; mais ceux qui le font, ont l'appréciable privilège de faire vivre aussi l'arabiatier et les marchands.

C'est de tout cet ensemble qu'est faite l'économie d'un pays et il est dangereux d'y vouloir apporter des réformes brutales, des prospérités factices, un essor exagéré. Le bienfaisant équilibre du libre-échange venait autrefois tout tempérer; aujourd'hui, l'économie dirigée exige une vigilance de tous les instants et pose des problèmes à peu près insolubles.

CIVIS.

Lettre d'Italie

Un correspondant de « Vendémiaire » écrivait que Mussolini voulait une guerre avec la France, or on nous écrit d'Italie :

« Je vous disais que j'étais à Venise dimanche dernier. J'ai tenu à assister avec mes deux contremaîtres à l'inauguration du monument ossuaire des mille Français tombés sur le Piave à Pederoba. La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère éloignée de la politique, donc de haute tenue. Une organisation parfaite dont la délégation française a parlé en termes chaleureux. On devine que le Duce avait donné les ordres qu'il fallait pour que rien ne clochât. Des discours ont été prononcés par le Président de l'Association des Anciens Combattants Français en Italie, par l'envoyé du Gouvernement français et par un général. Tous discours où les termes employés étaient ceux qu'il fallait.

« Il y avait une Compagnie de Chasseurs Alpins, musique et cliqué qui ont fait une bonne impression. De même les Alpins italiens en tenue de campagne se présentaient très bien. Toutes troupes d'élite qui ont fraternisé et qu'on ne voit pas, demain, par suite des hasards de la politique devenir ennemis. A noter la présence du député Delcroix, grand aveugle de guerre, président de l'Association des Mutilés Italiens, qui a donné un relief spécial à la cérémonie. Six généraux français, autant italiens, des délégations importantes de France, insuffisantes à mon avis; où est le temps de Laval où des trains entiers étaient prévus pour une cérémonie toujours repoussée mais que le Duce, malgré l'atmosphère empoisonnée, a voulu. Une foule nombreuse de gens de la campagne venue spontanément et qui avait pieusement accompagné les corps pendant le transfert. Fleurs, drapeaux, enthousiasme spontané du petit peuple sur le parcours ont montré que certains n'oublent pas, comme nous aussi en France.

Le monument de Pederoba est la réplique de celui de Bligny ce qui a fait

dire qu'il y avait un axe Bligny-Pederoba autour duquel peuvent et doivent se condenser tous les sentiments qui peuvent unir les membres des deux patries qui se sont aidées mutuellement.

« Le soir réception au Municipio de Venise qui avait bien fait les choses et, à 20 h. 50, banquet offert par l'Association des Anciens Combattants Français à leurs camarades italiens, avec toutes les autorités, délégations, etc.; atmosphère bien spéciale, bien cordiale entre anciens combattants, mutilés, etc., qui savent se comprendre.

« Des discours où tout a été dit et très bien dit. A un moment allusion au corporal de Bersaglieri qui a été salué par l'assemblée debout et acclamée comme il convient. Puis Delcroix a parlé, très applaudi, ovations; son discours a été parfait, très franc de paroles, car on se parlait entre camarades (les Généraux compris).

« En résumé bonne journée dont le souvenir subsistera autant chez ceux qui ont été témoins ou acteurs, mais qui se trouve gâté en partie quand on ouvre les journaux et qu'on veut lire la politique. Il y a des choses incompréhensibles et je pense toujours à vous et à votre opinion sur l'Angleterre dont la France n'est plus que le pâle, très pâle second sans compter la Russie dont j'aime mieux ne pas parler.

« L'Angleterre a toujours fait battre les autres quand il s'est agi de ses intérêts qu'elle croit menacés. Nous avons nettement l'impression que grâce au Duce l'Italie veut la paix. Je ne pourrais peut-être pas en dire autant de l'Allemagne dont le jeu me paraît trouble et cherche à entraîner l'Italie. Le Duce aura devant l'histoire beaucoup de mérite s'il arrive à empêcher le pire. C'est le souhait ardent de tous ceux qui étaient présents au banquet dimanche soir. »

CIVIS.

Modifications au régime de la presse

Certaines modifications aux textes réglant le régime de la presse en Tunisie ont été apportées par un décret signé le 5 juillet 1937. Ces modifications sont les suivantes :

« Sera punie d'une peine de deux mois à trois ans d'emprisonnement et d'une amende de 100 à 3.000 francs toute offense directe ou indirecte par l'un des moyens prévus aux articles 21 et 26 du décret du 6 août 1936 sur la presse contre S. A. le Bey, ses ministres, les princes de sa famille, les cultes dont l'exercice est autorisé et toute attaque contre les droits et pouvoirs de la République Française en Tunisie ».

L'article 31 du décret du 6 août 1936 est ainsi modifié :

« Sera punie de la même peine la diffamation commise par les mêmes moyens à raison de leur fonction ou de leur qualité, envers un ou plusieurs membres du Gouvernement français, un fonctionnaire public, un dépositaire ou agent de l'autorité publique, un citoyen chargé d'un service ou d'un mandat public, temporaire ou permanent, un assesseur ou un témoin, à raison de sa déposition. »

Le paragraphe 3 de l'article 47 du même décret est ainsi complété :

« Dans le cas d'injure ou de diffamation envers un ou plusieurs membres du Gouvernement français, la poursuite aura lieu d'office et à la requête du Parquet, soit à la requête du Résident Général, soit à la requête du Ministre français de la Justice ».

Abonnez-vous aux « Hommes du Jour » 25 francs par an 29, rue Bleue, Paris

Pour un monopole du sucre

Les renseignements que nous attendions pour répondre à notre excellent confrère de la « Bataille » ne nous étant pas encore parvenus, nous devons remettre à un autre numéro notre réponse.

Quant à la vente des 4.000 tonnes à la Tunisie, le Gouverneur en a fait part au Conseil général de l'île. Alors ? Où sont passés ces 4.000 tonnes ?

Voilà ce qu'il faudrait chercher à savoir, et nous nous y emploierons, on peut en être sûr.

L. de P.

M. Albert Sarraut et l'Algérie

Un de nos lecteurs nous a adressé ces quelques lignes :

« Quand je réfléchis à tout ce que j'ai vu en Algérie, je n'ai que des éloges à faire à tous.

« Faire prospérer l'Algérie est l'unique moyen de la protéger contre les convoitises des impérialismes qui, aux aguets de par le monde, ne tarderaient pas, si nous échouions, à dénoncer notre carence. »

Albert SARRAUT.

Ce discours a été prononcé à Alger le 27 avril 1927, aux Fêtes du cinquantenaire parlementaire de M. Gaston Thomson.

Il faut appliquer l'exemple de la Tunisie

Nous avons cueilli cette information dans le « Cri Marocain », mais nous aurions aimé connaître les noms de nos directeurs qui ont eu l'oreille fendue ?

M. Guillon, Résident Général de Tunisie, a donné un grand coup de balai. Les Lefèvre, Normandin, Marchat, de la-bas, et d'autres illustrations qui empêchaient qu'on puisse voir clair en Tunisie, ont pris le bateau, définitivement rapatriés.

On se demande pourquoi le Maroc n'est pas traité aussi énergiquement que la Tunisie... Attendrait-on par hasard qu'il devienne encore plus malade ?

De nos directeurs ou directeurs généraux, on aurait vite compté sur le bout des doigts ceux qui ne sont pas nuisibles au pays. Alors, pourquoi garder les autres qui nous coûtent des centaines de millions et tous les ans faire des cabrioles pour trouver l'argent indispensable à ce luxe effréné ?

Au moins le fellah, s'il a des poux, n'emprunte pas d'argent pour les nourrir.

Après la grève Metline et les autres

Il faut en finir avec toutes ces grèves et prononcer la dissolution de tous les syndicats.

S. A. le Bey serait partisan de leur dissolution, et le public lui serait reconnaissant d'une mesure qui mettrait fin à une situation qui ne fait qu'empirer parce qu'elle a trop duré.

Un jour sans pain Un jour sans viande

Alors quoi ? Est-ce pour cela que la France a établi son protectorat sur la Tunisie ?

Hier nous n'avions que peu d'ennemis dans le protectorat, aujourd'hui on les compte par dizaines de milliers et peut-être même des centaines de milliers; voilà ce que nous vaut la politique insensée des Blum et autres Viénot.

L'incendie du Bou-Kornine

L'incendie des contreforts du Bou-Kornine a causé un certain émoi dans la population de Tunis et des environs.

Quel désastre si le feu avait ravagé cette belle forêt de pins créée par feu M. Lefebvre, le premier directeur des forêts en Tunisie.

M. Bastien, son successeur, n'hésita pas d'interdire l'accès de la forêt pendant l'été et fit barrer les chemins et apposer des panneaux portant défense de circuler même dans la traverse conduisant au cimetière.

Pourquoi n'en ferait-on pas de même aujourd'hui après l'incendie qui aurait pu détruire cette belle forêt ?

Utopies

Les orateurs de systèmes dans tous les domaines accessibles au cerveau humain péchent toujours par les mêmes erreurs de principe; on est émerveillé, par exemple, par les combinaisons astucieuses qu'ont imaginées en mécanique les chercheurs du mouvement perpétuel et à première vue, on a presque l'impression que cela va marcher, mais cela ne marche pas et cela ne marchera jamais, car on n'asservit la nature qu'en se soumettant à ses lois. Un génie malicieux nous contraint en toutes circonstances et dans les meilleures conditions à ne trouver dans notre tirelire que ce que nous y avons mis. Qu'il s'agisse de mouvement perpétuel ou de finances, les combinaisons les plus ingénieuses ne nous feront pas plus trouver la machine qui marche toute seule que le budget aux ressources inépuisables. Ceci dit pour en venir aux fameuses lois sociales qui, dans l'esprit des charlatans de la politique, doivent dispenser le bonheur à tous avec un minimum d'effort. On en a toujours pour son argent, car le travail c'est de l'argent au sens le plus noble du terme, et en produisant moins on aura nécessairement moins qu'en vivant avec activité.

Est-ce donc si rebutant que cela de travailler pour qu'on en soit arrivé à considérer qu'un labeur réduit à quarante heures par semaine représente une conquête sociale remarquable. Ne serait-il pas plus sage d'établir une démarcation entre les travaux pénibles, épuisants qui sont susceptibles d'altérer la santé d'un travailleur même avec quarante heures seulement par semaine et les travaux des champs, du grand air, de la mer, du bureau tranquille ou du rayon de vente paisible, et Dieu sait s'il en est des fonctions sociales qui n'exigent pas une tension d'esprit considérable, ni un effort bien soutenu.

Il est pratiquement impossible de tout vouloir réglementer, niveler, égaliser en matière de travail, car on touche aux œuvres vives de l'édifice social.

En particulier l'exagération du prix de revient d'une foule de travaux confortatifs ou de réparation amènera l'abandon de la plupart de ces travaux et corrélativement le licenciement d'ouvriers qui deviendront des chômeurs.

Quand la main-d'œuvre est bon marché on n'hésite pas à crépir, blanchir, peindre, entretenir, mais dès que la hausse des salaires rend ces opérations fastidieuses on laisse mûrles et immeubles tomber en décrépitude, ou bien, on fait soi-même cahin-caha ce que l'on peut faire. Il y a des limites aux possibilités financières tout aussi bien qu'au concours que se prêtent les citoyens dans l'utilisation des compétences, et le salaire n'est en définitive que la consécration d'un échange de bons procédés.

Dans ces conditions rien ne peut prévaloir en faveur des uns si on ne tient pas compte du pouvoir d'achat des autres; or nous le voyons bien, le pouvoir d'achat diminue au moins aussi vite qu'on avilit l'unité monétaire en élevant le taux des salaires. L'erreur de base provient d'une inexacte compréhension de ce que sont en réalité tous ces billets et toute cette monnaie qui passent d'un portemonnaie dans l'autre. Comme dans toutes ces ingénieuses machines à mouvement perpétuel dont nous parlions plus haut l'on ne distribue pas le bonheur aux hommes avec des promesses démagogiques parce que nous ne sommes pas les maîtres des contingences que nous impose la vie.

Nous devons gagner les rares moments de bonheur toujours par une longue suite de labeurs, la sueur au front, le souci en tête, mais, il faut le dire bien haut, seuls ceux-là ont vécu qui ont peiné et souffert, seuls ceux-là ont goûté un bon repas, une boisson délicieuse qui ont eu faim et soif. Il n'existe qu'une infime minorité d'humains qui peuvent s'offrir toutes leurs fantaisies; n'en soyons pas jaloux, leurs plaisirs sont épuisés; ils ne jouissent pas agréablement de leurs biens; on voit tous les jours de riches découverts, des inutilités qui rejoignent dans la folie ou le suicide les pires déshérités de la vie.

CIVIS.

Lisez chaque semaine « VENDEMIARE », le grand hebdomadaire parisien

Impressions de voyage en Haute-Savoie

Le soleil semble vouloir percer les nuages et favoriser notre randonnée à Saint Cergues et Annemasse par la Crête des Voirons.

Depuis quelques jours la pluie fait rage et nous la regardons mélancolement ruisseler sur les vitres de notre cottage de Machilly (Haute-Savoie); parfois une éclaircie, alors vite les lourds souliers de montagne, le polo et le bâton ferré, et, malgré les chemins boueux et les glissades dans les pierres branlantes, on court à la marande des noix encore trop vertes, des noisettes et surtout à la recherche de ces gros escargots de Bourgogne que les traiteurs de Paris offrent à un si haut prix; parfois les nuages filent à tire-d'ailes et c'est alors un cri d'enthousiasme pour la perspective féérique qui se présente soudain à nos yeux : le lac avec toutes ses teintes irisées par le soleil, verdâtres ou bleutées, le Salève majestueux et imposant, les monts du Jura qui s'estompent en grisaille sur un ciel parsemé de flocons légers. L'espace s'étend devant soi, large lointain, et il semble que tout petit on domine le monde. Des rires vous arrachent de vous-mêmes, c'est une ferme cachée dans une dénivelé de la montagne où l'on rendra les dernières moissons, moissons tardives cette année, à côté quelques touristes en villégiature, moins courageux que nous, se bornent à respirer l'air tout embaumé par les menthes sauvages, les iris, digitales et les mille fleurs émaillant la prairie sans fin.

Pourquoi donc ce pays on tout se réunit pour le plaisir de celui qui le parcourt, qu'il soit peintre, littérateur ou simplement bon marcheur, a-t-il une infériorité notoire sous bien des rapports, comparé à sa rivale et concurrente la Suisse, situés côte à côte ? La ligne de démarcation est si grande qu'il faut en déduire tout simplement que la cause primordiale se trouve dans les lois des deux pays, car, comment admettre que ces populations si voisines puissent l'une, offrir à l'étranger tout le confort moderne, les facilités de tout genre pour son bien-être, ses relations ou sa santé et l'autre, par contre, des installations primitives, peu pratiques, dans des villages mal desservis, où ils semblent être oubliés et abandonnés; quelques-uns le sont si complètement que malgré le renom qu'ils prennent peu à peu par la beauté de leur site et leur accroissement le relief qu'ils pourraient obtenir par quelques améliorations bien comprises et urgentes, croupissent dans le statu-quo et voient toutes les démarches de ceux qui s'y intéressent, lettres, pétitions aboutir à une fin de non-recevoir, ou à des années de paperasseries qui découragent les plus patients et les plus tenaces. Tandis qu'en Suisse, les lois administratives sont faites en vue d'aider l'habitant, de le secourir, de le favoriser, ce qui prouve qu'elles comprennent que pour faire la fortune d'un pays, il lui faut éviter les lenteurs et tout ce qui peut l'entraver dans son essor, en quoi elles montrent, qu'elles sont logiques et raisonnées. Ici en France tout est difficulté, la plaine des phases administratives se montre dans toute son horreur, avant qu'une supplique ait parcouru les étapes nécessaires, plusieurs générations ont le temps d'y naître et mourir, heureux encore quand il y a un résultat définitif, mais le plus souvent elle est arrêtée dans sa route et mise délicatement au panier.

Ainsi nous piétons sur place, pendant qu'on nous dévance et naturellement tout se concentre ailleurs que chez nous, et le courant étant donné on passe, on ne s'arrête pas.

Th. GIRAUD.

Echos et Nouvelles

PROCES EN DIFFAMATION

On se souvient du drame du désert où le colonel Caillon trouva la mort. Mme Jean Gravat, veuve d'un médecin colonel, qui participait à l'excursion comme invitée, dut, à la suite de certains comptes rendus de presse, intenter un procès.

Son procès, d'abord gagné devant la 12^e Chambre, puis en appel, s'est terminé avec des dommages et intérêts à son profit, plus une amende et les frais de procédure au défendeur.

LEGION D'HONNEUR

C'est avec plaisir que nous avons appris la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de M. Ardoin, directeur des Chemins de fer Algériens.

Cette distinction lui a été accordée au titre du Ministère de la Guerre.

ON OUBLIE LE PASSE

Une banque algérienne, dont la situation est bien assise, croit pouvoir pratiquer l'oubli des services rendus. Elle a tort. Il est humain quand on croit le danger passé de ne plus se rappeler des promesses faites... Dans un certain milieu, cela s'appelle n'être pas régulier. N'est-il pas regrettable qu'il faille chercher là des leçons d'honnêteté, mais si l'on va au fond des choses entre ce qui se fait dans le « milieu » et dans certai-

nés banques, il n'y a qu'une question de relativité. Laisser tomber à ceux qui vous ont évité un accident n'est pas toujours adroit. La route tourne...

ADMINISTRATION

Une nouvelle direction administrative tunisienne et communale vient d'être créée à la tête de laquelle on a placé M. Charles Seunaghe à qui nous adressons nos félicitations.

A LA SANTE PUBLIQUE

« Nous avons appris avec plaisir la nomination du docteur Dupoux à la tête du service de la Santé Publique, dit « L'Action Tunisienne ».

Cette nomination nous réjouit à un double point de vue: d'abord, parce que M. Dupoux, ancien médecin de colonisation à Téboursa, a la réputation d'être un homme de cœur, juste et loyal, et puis parce qu'il vient d'embrasser l'Islam, notre religion, dont il appliquera sûrement les principes éminemment justes, humains et tolérants.

FRONT POPULAIRE

C'est étonnant comme, à Madagascar, et dans bien d'autres colonies d'ailleurs, il y a des gens qui se sont découverts républicains à 100 pour 100 et socialistes de toute première zone depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Front Populaire.

POUR FRANCE

Nos amis Mme et M. Cruzet, ingénieur-chef de Service à l'Office Postal en retraite, ont quitté Saint-Germain il y a quelques jours pour aller en France assister aux fiançailles de leur fils Jean, inspecteur du travail à Tunis.

Nos vœux de bon séjour et d'heureuses fêtes les accompagnent.

AU MINISTERE DE L'INTERIEUR

Nous avons appris avec plaisir que notre ami M. Charles Dumas, avocat à la Cour d'Appel de Paris, ancien député de l'Allier, a été désigné par le Ministre de l'Intérieur pour faire partie de son Cabinet comme chef chargé des questions administratives.

Pour ceux qui auraient oublié ce nom, disons qu'il fut un des deux avocats dans le fameux procès du contrôleur civil Salomon de Sfax et de M. Natal, qui tous deux bénéficièrent d'un verdict d'acquiescement. Et les deux avocats eurent toutes les peines du monde pour se faire régler leurs honoraires.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE

Sans Dieu, ni Maître...

En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur, Eugène Figuière, 161, boulevard Montparnasse, Paris-14^e.

Dans la banlieue rouge de Paris se dresse menaçant le spectre du communisme. Un étranger, un Russe, délégué

SOCIETE ALGERIENNE DE NAVIGATION POUR L'AFRIQUE DU NORD

Charles SCHIAFFINO & C^{ie}
Siège Social, Exploitation, Armement ALGER

Adr. Télégr. : Navigafrican-Alger
Bureaux à PARIS : 86, rue Saint-Lazare

Lignes régulières entre les ports d'Algérie, Tunisie et les ports français de la Méditerranée. (Corse comprise) de l'Océan, de la Manche et Auvers par vapeurs de 1^{re} Côte

Services réguliers entre tous les ports et places du Littoral algéro-tunisien

S'adresser à M. J. DUPIN, 16 bis, avenue Stéphane Pichon, à Tunis. Téléphone : 37.83.

Achetez votre épicerie chez un épicier

AU BON CAOUA

113, Rue de Portugal - Tunis et dans ses succursales

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succurs. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebbia Ksour, Nabeul, Djerba.

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéance, fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à l'Agent général M. Gustave BESSIS, 1 bis, Rue Es-Sadikia - TUNIS - Téléphone : 04.79

Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc... 1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

de Moscou, mène le jeu. Il a sous ses ordres quatre chefs de cellules, ouvriers de l'importante usine de textile, qui fait vivre la population de la petite ville de Cervigny.

S. O. S. XX^e SIECLE

par René TABATTE

En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur, Eugène Figuière, 161, boulevard Montparnasse, Paris-14^e

REGENCE DE TUNIS

Protectorat Français

DIRECTION DE L'OFFICE DES POSTES ET DES TELEGRAPHES

AVIS D'ADJUDICATION

Une adjudication pour l'entreprise du transport des correspondances et des colis postaux à exécuter par voiture automobile entre Thala-Kalaa-Djerba et vice-versa aura lieu le 25 août 1937 à 9 heures à la Direction de l'Office des Postes et des Télégraphes, à Tunis.

Les personnes qui désirent concourir pour cette entreprise sont invitées à se présenter jusqu'au 7 août 1937 inclusivement, à la Direction de l'Office des Postes et des Télégraphes, rue d'Angleterre, n. 1, à Tunis ou aux bureaux de poste de Thala-Kalaa-Djerba et Le Kef pour y prendre connaissance du cahier des charges et des conditions de l'adjudication.

Pour les Estiveurs

A vendre à Saint-Germain

dans le lotissement Piaujard près du Casino dans la traverse entre les villas Daumet et Rozard

trois emplacements de 2 m. 50 sur 3 m. pour cabines de bains de mer

Prix demandé : 2.000 francs pour les trois; une seule, 700 francs.

S'adresser chez M. Serra, villa « Marie-Antoinette », rue de Bretagne à St-Germain.

Cette fois, à votre tour de gagner à la LOTERIE NATIONALE



PHARMACIE BLOCH

1, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France TUNIS

8, rue Léon Roches
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J. EYMON Propriétaire

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement.....

L'acquisition la plus sûre.....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hamмам-Lif

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS
Téléph. 10.40

DEMANDEZ PAU-OUT

Le Rhum Chauvet

JULES GURTELIN et JEAN GASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres - TUNIS



Raymond VALENSI

Ingénieur Architecte

TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Rue Al-Djazira, 41

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.40.

VÊTEMENTS J. BELLE



V. DARVAUX

réunis

Téléph. 30.55

7, Rue des Belges

TUNIS

Vêtements

Civils et

Militaires

Rayon spécial

de décorations

et insignes

Maison Paonessa, Artificier

Rue de Bretagne - TUNIS

Fabrique d'Artifices en tous genres
Entreprise générale des fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRINX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

Banque Franco-Tunisienne

13, rue d'Alger - TUNIS

BON DE CAISSE A UN AN : 4,5 p. 100

BON DE CAISSE A 6 MOIS : 3,5 p. 100

Compagnie de Navigation Mixte

SERVICE D'ÉTÉ

Départs assurés par vapeur grand rapide EL BIAR

Départs de Tunis tous les jeudis à 11 h. du matin.

Arrivées à Marseille tous les vendredis à 14 h.

Départs de Marseille tous les lundis à 12 h. du matin

Arrivées à Tunis tous les mardis à 17 h.

Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.

Agence PEDELUPÉ et PIETRA

René PIETRA Successeur

Office Français Immobilier & Commercial

(35 ANNÉE) « ASSURANCES » (35 ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes entre Tunis et Marseille

Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.

Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.

Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Grande Disilerie Tunisienne

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments

DEPOT : au Port local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique.

BUREAUX : 2, Rue de Marseille - TUNIS - Téléph. : POTINVILLE, Téléph. N° 3 Réseau d'Hamмам-Lif.

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobilcil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépôttaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles - TUNIS - Tél. : 0.47

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIETE ANONYME
au Capital de 500 millions de Francs entièrement versés
Registre du Commerce : TUNIS n° 1025
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis - Bizerte - Sfax - Sousse
ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change
Débitrices de Lettres de Crédit sur le Monde entier
Emission de Lettres de Crédit et de Chèques Touristiques en Lires Italiennes

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEI

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse

Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goudron - Téléphone 1.39

Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis